

COMMUNIQUE DE PRESSE – 27/10/2016

## **Sans domicile en hiver : Combien de familles et de personnes seules dormiront dehors en Seine-Saint-Denis ?**

L'ensemble des acteurs séquano-dionysiens de lutte contre l'exclusion lance un cri d'alarme, avant l'hiver, face à l'urgence de la situation sociale dans notre département. Assaillis par un nombre toujours plus important de personnes, les dispositifs de mise à l'abri et d'hébergement sont aujourd'hui saturés et ne nous permettent plus de répondre aux besoins des plus démunis.

C'est pourquoi, à la veille de l'hiver, nous demandons aux acteurs institutionnels et aux bailleurs sociaux une action immédiate d'accès au logement des personnes hébergées et la mise à disposition de bâtiments et terrains pour héberger des personnes à la rue.

Nous encourageons en outre à la promotion du dispositif Solibail pour inciter les propriétaires privés à davantage faire le choix de la solidarité.

Nous en appelons enfin à la mise en œuvre d'une politique régionale et territoriale – responsable, solidaire et concertée – d'accès au logement et à l'hébergement.

Acteurs de la veille sociale, notre signal de détresse s'appuie sur des réalités criantes que les chiffres relatent sans peine.

Le 17 octobre dernier, journée mondiale du refus de la misère, le Samusocial 93 dénombrait 175 personnes vivant durablement à la rue et tellement fatiguées et habituées à l'absence de réponses positives qu'elles n'appellent plus le 115. Parmi elles, 74 avaient besoin d'un hébergement immédiat dont 46 étaient dans une situation d'urgence sanitaire critique.

A ce chiffre, s'ajoutaient alors les 336 personnes qui, malgré leur appel au 115, n'ont pu trouver refuge ce jour-là, faute de places disponibles.

C'est sans compter les quelques 8200 personnes quotidiennement hébergées d'hôtel en hôtel, parfois éloignés les uns des autres, privées de la stabilité nécessaire à toute perspective sérieuse de réinsertion.

Alors que le nombre de personnes auxquelles le 115 n'a pu répondre positivement a atteint un seuil historique pour la Seine-Saint-Denis le 19 octobre dernier (414 personnes dont 188 mineurs), nous refusons la fatalité face à ces constats et sommes plus que jamais mobilisés pour travailler, aux côtés des pouvoirs publics, à répondre efficacement aux besoins de ces personnes.

Contacts presse :

Gérard Barbier

Délégué Départemental 93

FNARS Ile-de-France

[BARBIER.Gerard@abri-groupe.org](mailto:BARBIER.Gerard@abri-groupe.org)

06.32.34.38.60